

**PROCÈS-VERBAL** d'une réunion extraordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine tenue le 20 septembre 2022 à l'Hôtel de Ville de Sainte-Anne-des-Monts, sous la présidence de Daniel Côté, et à laquelle sont présents :

**M. Guy Bernatchez**, préfet  
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

**M. Noël Richard**, maire de Grande-Vallée  
Administrateur régulier représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

**M. Samuel Parisé**, préfet  
Administrateur régulier représentant la MRC du Rocher-Percé

**Mme Cathy Poirier**, mairesse de Percé  
Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

**M. Éric Dubé**, préfet  
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

**M. Roch Audet**, maire de Bonaventure  
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

**M. Mathieu Lapointe**, préfet  
Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

**M. Hugues Lafrance**, Conseiller de Étang-du-Nord  
Administrateur régulier représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

**Ainsi que :**

**Mme Marie-Andrée Pichette**, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie

**M. Mark Lasanowski**, coordonnateur aux opérations de la Régie

**Mme Marjorie Peyric**, coordonnatrice aux communications de la Régie

**Les administrateurs suivants ont été invités, mais n'ont pu participer à la rencontre :**

**M. Roger Chevarie**, conseiller de Fatima,  
Administrateur régulier représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

**Mme Nicole Lagacé**, mairesse de Matapédia  
Administratrice régulière représentant la MRC d'Avignon

**M. Simon Deschênes**, maire de Sainte-Anne-des-Monts,  
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

## **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption);
3. Budget 2023 (adoption);
4. Date et lieu de la prochaine rencontre;
5. Période de questions;
6. Levée de l'assemblée (adoption).

1. **OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM**

Le président, Daniel Côté, souhaite la bienvenue à tous et constate que le quorum est atteint.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

R-2022 – 53

**RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par Roch Audet et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

3. **BUDGET 2023**

La proposition de budget pour l'année 2023 est présentée. Le budget sera transmis aux signataires de l'entente intermunicipale (MRC de la Gaspésie et Agglomération des Îles) pour approbation.

R-2022 – 54

**RÉSOLUTION CONCERNANT LE BUDGET 2022 DE LA RÉGIE**

**IL EST PROPOSÉ** par Mathieu Lapointe et unanimement résolu d'adopter le budget 2023 tel que présenté en vue de le transmettre aux signataires de l'entente intermunicipale.

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

5. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

R-2022 – 55

**RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ** par Éric Dubé et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

**CERTIFICATION**

Lu et certifié conforme par

le président,

la secrétaire-trésorière,

\_\_\_\_\_  
Daniel Côté

\_\_\_\_\_  
Marie-Andrée Pichette

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Date

**ADOPTION**

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

\_\_\_\_\_  
Date